



**Business  
Comedy  
Club**

*- OSEZ RIRE EN AFFAIRES -*

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

# DOSSIER D'INSCRIPTION

— ENTREPRISE



Merci de renvoyer le dossier d'inscription à l'adresse suivante [contact@business-comedy-club.com](mailto:contact@business-comedy-club.com)

## INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :

Date de naissance :

PRÉNOM :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
J	J	M	M	A	A	A	A

ENTREPRISE :

SIRET :

FONCTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE POUR L'ENVOI DES INVITATIONS (si différente):

## RÉSERVATION - MARDI 9 AVRIL 2024

DESCRIPTION	TARIF HT
<input type="checkbox"/> 1 INVITATION	105 €
<input type="checkbox"/> 3 INVITATIONS	285 € <span>-30€</span>
<input type="checkbox"/> 5 INVITATIONS	465 € <span>-60€</span>

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CI-ANNEXÉES

ADRESSE POUR L'ENVOI DE LA FACTURE (si différente):

MERCI POUR VOS INFORMATIONS

2

# DOSSIER D'INSCRIPTION

— ENTREPRISE



## ÉLÉMENTS À RETOURNER ET MODE DE RÈGLEMENT

Dossier d'inscription à renvoyer par mail dûment complété et signé, accompagné d'un chèque à l'ordre de Anquetil and Co, représentant 100 % du montant TTC ou par virement bancaire (coordonnées ci-dessous).

**Intitulé du compte :** Anquetil and Co - 1 Avenue des Anglais, 14730 Giberville

**LCL CAEN REPUBLIQUE**

**IBAN**

FR

3000

2059

0000

0074

8404

Z57

## VOS INVITES - INFORMATIONS PERSONNELLES

**NOM**

**PRÉNOM**

**ENTREPRISE**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

En cas de non connaissance des personnes invités à ce jour, vous avez jusqu'au vendredi 29 mars pour les fournir

## COMMUNICATION

**J'ACCEPTE DE RECEVOIR LA NEWSLETTER**

**J'ACCEPTE DE FIGURER DANS LE CATALOGUE DES PARTICIPANTS QUI SERA DISTRIBUÉ LORS DE L'ÉVÉNEMENT**

**J'ACCEPTE DE FAIRE FIGURER LE NOM ET LOGO DE MON ENTREPRISE SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉVÉNEMENT.**

SI OUI, MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE **LOGO** D'ENTREPRISE ET UNE **DESCRIPTION DE VOTRE ACTIVITÉ** AINSI QUE LES **COORDONNÉES SOUHAITÉES** (SI DIFFÉRENTE DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES) À L'ADRESSE [CONTACT@BUSINESS-COMEDY-CLUB.COM](mailto:CONTACT@BUSINESS-COMEDY-CLUB.COM)

### NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE

Cachet et signature précédés des mentions « Lu et approuvé » et « Bon pour commande ».

FAIT À

LE / /

SIGNATURE

MERCI POUR VOS INFORMATIONS

3

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Anquetil and Co et de son client dans le cadre de la vente des billets suivants : place(s) pour une soirée du Business Comedy Club.

Toute acceptation du devis/bon de commande ainsi que la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

## COMMANDE ET RÉSERVATION

Les offres sont valables dans la limite des places disponibles. En cas de devis, l'offre restera valable 7 jours ouvrés sauf stipulations contraires portées sur celle-ci. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat.

## PRIX

Les prix des places vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

La société Anquetil and Co s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les places commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Les présentes conditions générales de vente et les prestations comprises dans le contrat ne sauraient entraîner une quelconque cession de droits de propriété intellectuelle pouvant être mise en œuvre au titre de la prestation commandée. Le Client autorise – Anquetil and Co – à le citer et à utiliser les photographies ou tous autres supports de l'événement dans ses documents commerciaux, son site internet et ses réseaux sociaux. Cela, sous quelle que forme que ce soit en qualité de référence commerciale si aucune demande écrite allant à l'encontre de ce droit n'a été faite au préalable.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés », le traitement des informations nominatives relatives au client fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le client dispose d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications et de suppression des données qui le concerne qu'il peut exercer auprès de : Anquetil and Co

## RABAIS ET RISTOURNE

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Anquetil and Co serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## MODALITÉ DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par virement ;

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- 100% à la commande

## RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées à l'échéance, l'acheteur doit verser à la société Anquetil and Co une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

## ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Anquetil and Co.

## CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société Anquetil and Co conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Anquetil and Co se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## LIVRAISON

La livraison est effectuée par la remise de la marchandise à l'acheteur :

- soit par envoi électronique
- soit par envoi postal
- soit remise en main propre

## FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Anquetil and Co ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## RESPONSABILITÉ

Le Client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, que lui-même ou les participants pourraient causer au cours de la manifestation. Le Client déclare et garantit avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre du contrat et qu'il est titulaire d'une assurance responsabilité civile en cours de validité. A cet effet le Client s'engage à renoncer et à faire renoncer ses assureurs et/ou tout convive le cas échéant, à tout recours à l'encontre des organisateurs en cas de survenance de l'un des événements précités. Anquetil and Co déclinent toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vols, dégradations ...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels, ...) apportés par le Client ou appartenant aux participants, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés (parking, salons ...). Anquetil and Co sera dégagé de toute obligation au cas où un événement de force majeure ou de cas fortuit, surviendrait (grève, incendie, dégât des eaux ...). En aucun cas Anquetil and Co ne peut être tenue pour responsable des préjudices directs ou indirects liés à l'exécution de la (des) prestation (s) fournie (s) par le(s) prestataire(s) concerné(s), lequel est (sont) seul(s) responsable(s) vis à vis du Client. Si après d'éventuelles dénonciations du contrat, le Client venait à réaliser ou faire réaliser l'événement qui aurait été défini par l'Organisateur, une somme égale à 50% du projet plagié serait due à l'Organisation.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Si l'annulation à l'initiative du client intervient :

- moins de 24 heures à 30 jours avant la date de l'événement, le client sera facturé à 100%

Toute annulation à l'initiative du Client devra faire l'objet de l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.